

Vent de colère sur la montagne !

Depuis quelques temps, un sujet sème la discorde dans les Franches-Montagnes. A l'avenir, ce sujet pourrait entraîner le même vent de protestation dans les autres districts du Canton. Je veux parler des éoliennes.

Force est de constater que les éoliennes actuellement en fonction sur notre territoire causent des nuisances allant au-delà de ce qui était prévisible. Si pour certaines personnes l'on peut parler d'intolérance épidermique, l'on constate tout de même que certains problèmes sont avérés et qu'il ne sera pas simple, voir même impossible, de les atténuer.

Voici la liste non exhaustive des problèmes relevés :

- Nuisances sonores
- Nuisances visuelles (effet stroboscopique)
- Nuisances paysagères
- Dépréciation des biens immobiliers
- Nuisances aux abords immédiats des machines (chutes de glaçons)
- Tensions dans la population (Quelques citoyens et communes profitent, les autres subissent)

Plusieurs des problèmes cités ci-dessus pourraient être amenuisés, voire même abolis, en augmentant la distance tolérée entre les machines et les habitations. D'autres problèmes pourraient aussi être gommés, si l'implantation de ces éoliennes était l'œuvre de nos autorités. En effet, si notre canton décidait de relever un défi énergétique en vue de la diminution de notre dépendance au nucléaire, je suis prêt à parier que nos concitoyens seraient prêts à accepter quelques désagréments. Hors aujourd'hui, on a l'impression de vivre une véritable chasse au vent, menée principalement par des promoteurs extra-cantonaux, en recherche d'images positives.

Il est temps que nous fassions preuve de sagesse et que nous ne nous laissions pas mener par le bout du nez ou plutôt par le goût de l'argent facile. Il n'y a aucune urgence dans ce dossier (le vent n'est pas prêt de s'arrêter de souffler), si ce n'est celle de prendre désormais le temps d'analyser toutes les nuisances et tous les problèmes que causent ces machines à notre population et notre région. Des directives claires et précises doivent être rééditées et respectées par les promoteurs et les communes.

C'est une question de santé publique et de paix intérieure pour notre canton.

Mes questions sont les suivantes :

- Le Gouvernement Jurassien partage-t-il notre point de vue ?
- Est-il prêt à faire stopper tous les dossiers en cours, afin de rééditer des directives concernant l'implantation d'éoliennes sur notre territoire ?
- La décision finale d'implantation de nouvelles éoliennes ne devrait-elle pas être prise par le canton, dans un souci de cohérence et sans lien direct avec d'éventuels bénéfices financiers à réaliser ?
- Quels sont les projets en cours sur le territoire, à quel stade d'avancement sont-ils et pour combien et quel type de machines ? (merci de fournir les plans de situation si disponibles)
- Le gouvernement est-il prêt à tout mettre en œuvre pour que le courant produit par les éoliennes construites sur le territoire cantonal profite aux citoyens de notre canton et à un prix admissible?

Delémont, le 23.02.2011

Pour le PLR, l'auteur :



Gabriel Schenk

